

Notice de montage

Portail COUL EQ K12/K18

SOMMAIRE

1. REGLEMENTATION

- 1.1 Domaine d'utilisation
- 1.2 Conformité CE
- 1.3 Conditions d'installation
- 1.4 Formation du personnel
 - 1.4.1 *Habilitation*
 - 1.4.2 *Précautions*

2. L'AVANT POSE

- 2.1 Les conditions de stockage
- 2.2 Fondations maçonnerie
- 2.3 Installation du câblage pour portail motorisé
- 2.4 Généralités

3. DESCRIPTIF TECHNIQUE D'INSTALLATION

- 3.1 Composition de l'équipement
- 3.2 Préparation de l'emplacement du portail
- 3.3 Mise en place des rails de roulement
- 3.4 Mise en place de l'arche de guidage

4. POSE DU PORTAIL

- 4.1 Identification des vantaux V1 & V2
- 4.2 Montage de la tôle cache jour sur V1
- 4.3 Montage du vantail V1
- 4.4 Montage du vantail V2
- 4.5 Attelage rapide
- 4.6 Mise en place des embouts
- 4.7 Mise en place du profil de réception
- 4.8 Mise en place des b équilles
- 4.9 Fixation de l'attache câble au sol
- 4.10 Mise en place de la butée d'arrêt
- 4.11 Zones à risques

5. CONSEIL D'ENTRETIEN

6. GARANTIE

7. FICHE DE SUIVI

Quelle que soit votre hâte de profiter pleinement de votre portail, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice et de la conserver dans un endroit sûr. Son contenu vous fournira des indications importantes concernant la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien.



Si vous installez un portail motorisé, merci de consulter la notice de pose de l'automatisme afin de réaliser une pose conforme.

1. REGLEMENTATION

1.1 Domaine d'utilisation

Les portails sont destinés à être installés dans les zones accessibles aux personnes. L'utilisation principale prévue consiste à permettre l'accès des véhicules accompagnés ou conduits par des personnes en toute sécurité. Nos produits sont adaptés pour des habitations individuelles.

1.2 Conformité CE

Nos produits répondent à la norme suivante :

NF EN 13241-1+A1 Norme produit

Les portails comportent une étiquette CE, justifiant de la conformité du produit. (Déclaration de conformité en fin de notice)

1.3 Conditions d'installation

Les portails installés dans des lieux de circulation sont soumis à des conditions d'exploitation parfois difficiles et quelques fois accessibles au public. Il est donc impératif de respecter la procédure de mise en œuvre que nous préconisons. Du fait de leurs dimensions, il ne faut pas négliger les charges appliquées sur le portail causées par le vent (notamment lors des manipulations). Voir NV 65 : règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes.

1.4 Formation du personnel

1.4.1 Habilitation

L'installation des portails est réservée à des personnes adultes aptes à déplacer des charges et ayant des bonnes notions de bricolage.

1.4.2 Précautions

Les personnes chargées de l'installation devront préalablement sécuriser la zone d'aménagement afin d'éviter tout accident et porter un équipement de protection adéquat.

ATTENTION : Le non respect des consignes d'installation peut entraîner une non conformité CE

2. L'AVANT POSE

2.1 Les conditions de stockage

Le stockage transitoire ou prolongé doit être effectué sur des dispositifs appropriés, évitant le contact direct avec le sol et protégé des intempéries ainsi que des projections (ciment, plâtre, peinture, etc...)

Le stockage doit s'effectuer à la verticale et le portail doit être en contact sur toute sa longueur pour éviter toute déformation.

Ne stockez pas votre portail à plat et notamment sur une surface humide (pelouse), ni à l'extérieur dans son emballage d'origine.

Les modifications et les changements de lieu de stockage sur chantier sont à éviter en raison des dégradations éventuelles.

Si le changement de lieu de stockage est obligatoire, il est indispensable d'assurer le transport des éléments dans le conditionnement d'origine du fabricant et de prendre les précautions d'usage.

2.2 Fondations maçonnerie

Pour garantir une pose efficace et un bon fonctionnement du portail, l'infrastructure doit être robuste et de niveau. L'ouvrage béton est défini par la localisation géographique et par la nature du sol, il doit être adapté aux normes en vigueur (hors-gel et ouvrage béton). Se référer à un professionnel.

L'ensemble de l'infrastructure devra être renforcé à l'aide de béton armé.

2.3 Installation du câblage pour portail motorisé

Pour des aspects pratiques et esthétiques, il est impératif de mettre en place des gaines dans la structure en béton permettant le passage des différents câbles liés aux automatismes. Tous les fils doivent impérativement être glissés dans des gaines (les fils électriques sont des fils souples «spécial extérieur»).



Pour plus de renseignements et précisions concernant les types et passages de câbles, caractéristiques et branchements moteurs, se référer à la documentation jointe avec l'automatisme.

2.4 Généralités

Avant toute chose, assurez-vous d'installer votre portail sur des piliers de résistance suffisante pour supporter les efforts liés au portail (poids, effort dû au vent ...).

S'assurer que le contenu de l'équipement correspond au descriptif paragraphe 3.1.

Respecter les couples de serrage : M12 : 52N.m / M10 : 30N.m / M6 : 7N.m / M5 : 2.5N.m / M4.8 : 1.5N.m

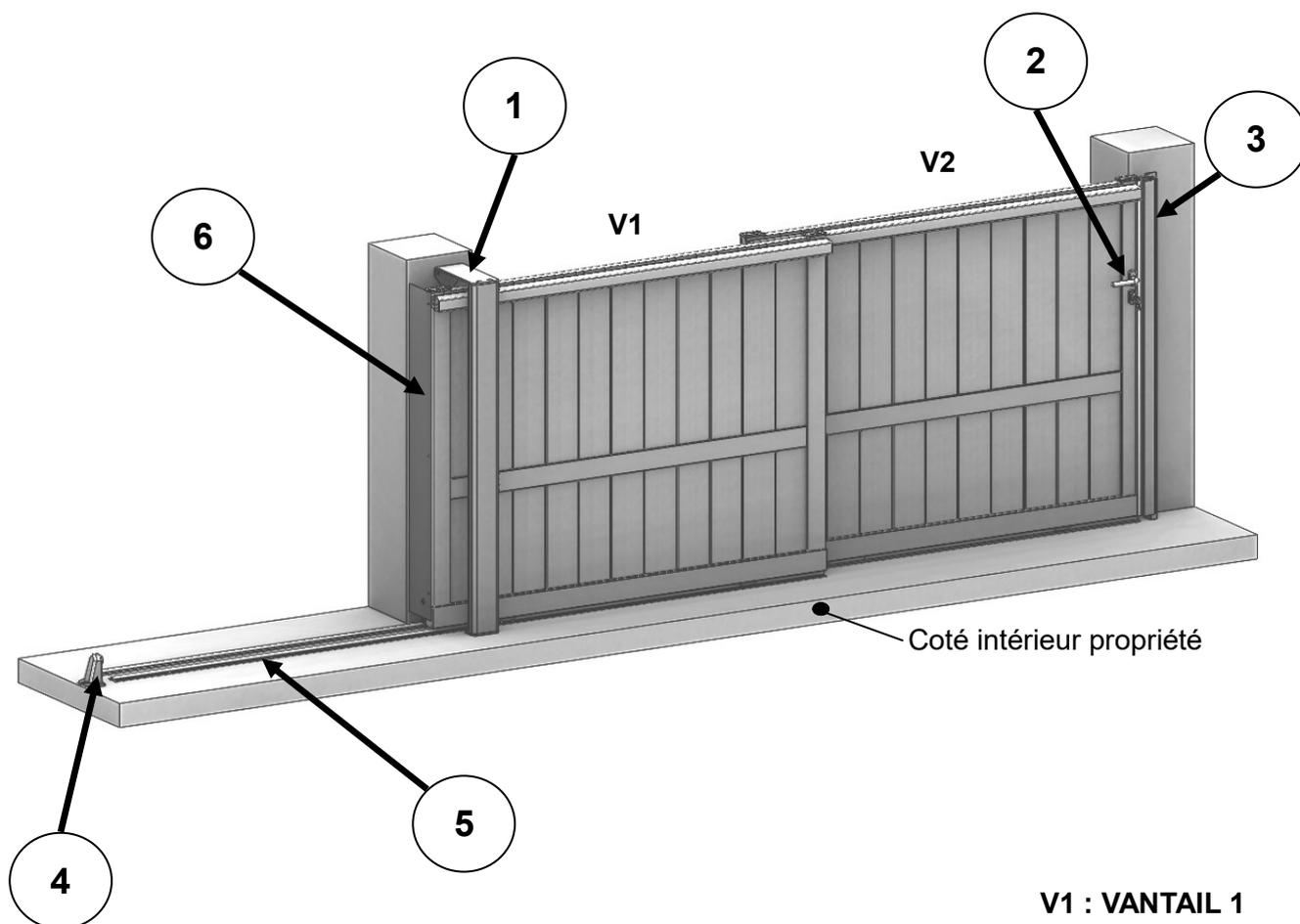
Toute personne intervenant dans le montage, l'utilisation ou l'entretien de ce portail doit lire, comprendre et suivre les indications de cette notice de montage et d'utilisation.

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement et réparer si nécessaire. (Voir le paragraphe conseil d'entretien).

Le portail présenté comme exemple dans cette notice est un *coulissant droit côté extérieur propriété*. Les schémas ne sont pas contractuels.

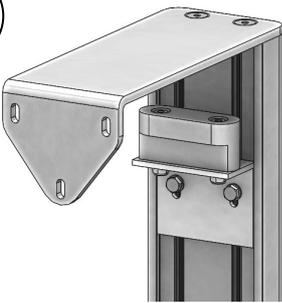
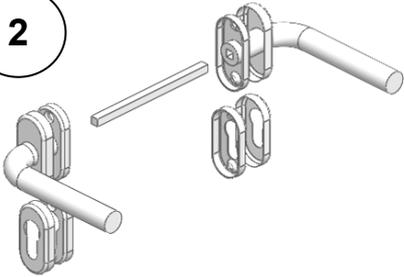
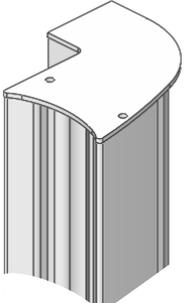
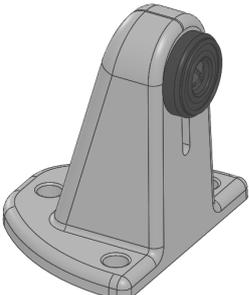
3. DESCRIPTIF TECHNIQUE D'INSTALLATION

3.1 Composition de l'équipement



V1 : VANTAIL 1

V2 : VANTAIL 2

<p>1</p>  <p>Arche de guidage</p>	<p>2</p>  <p>Béquilles + visserie</p>	<p>3</p>  <p>Butée gâche</p>
<p>4</p>  <p>Butée d'arrêt</p>	<p>5</p>  <p>Rails de roulement</p>	<p>6</p>  <p>Cache jour</p>

3.2 Préparation de l'emplacement du portail

Attention, la plupart des schémas présentés dans la notice sont adaptés pour un couissant en refolement à droite vue extérieure propriété.

Les croquis ne sont pas contractuels.

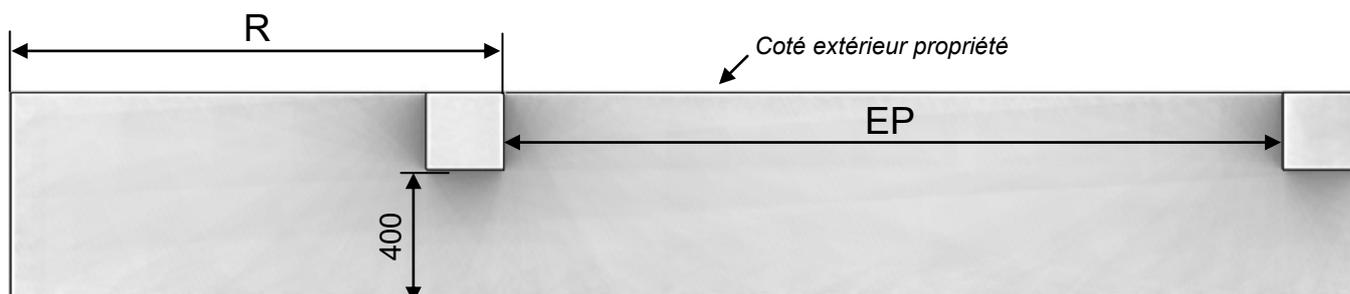
L'entre piliers doit être égal à la longueur du portail.

Prévoir une semelle et des piliers en béton armé. La semelle doit dépasser de 400 mm minimum côté intérieur propriété avec un refolement (R) Elle doit être parfaitement horizontale. Les piliers doivent être d'aplombs et parallèles.

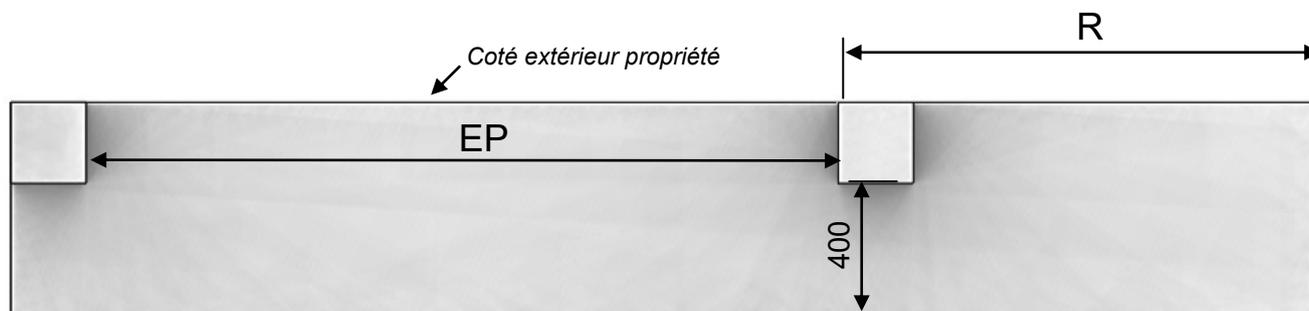
=> Vérifier l'aplomb des piliers et la planéité de la semelle.

Longueur du portail	EP = Entre piliers	Largeur de passage	R = Longueur de refolement
Portail 3000 mm	3000 mm	2580 mm	1730 mm
Portail 3500 mm	3500 mm	3080 mm	1980 mm
Portail 4000 mm	4000 mm	3580 mm	2230 mm

Pour couissant refolement à droite



Pour couissant refolement à gauche

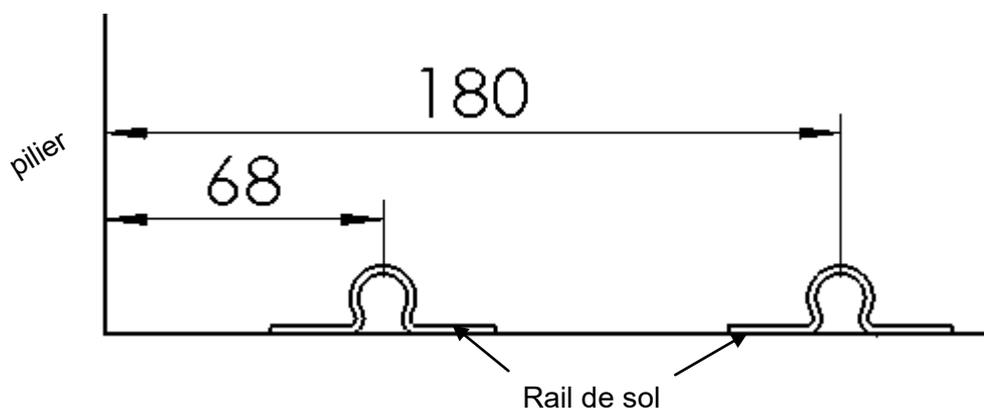
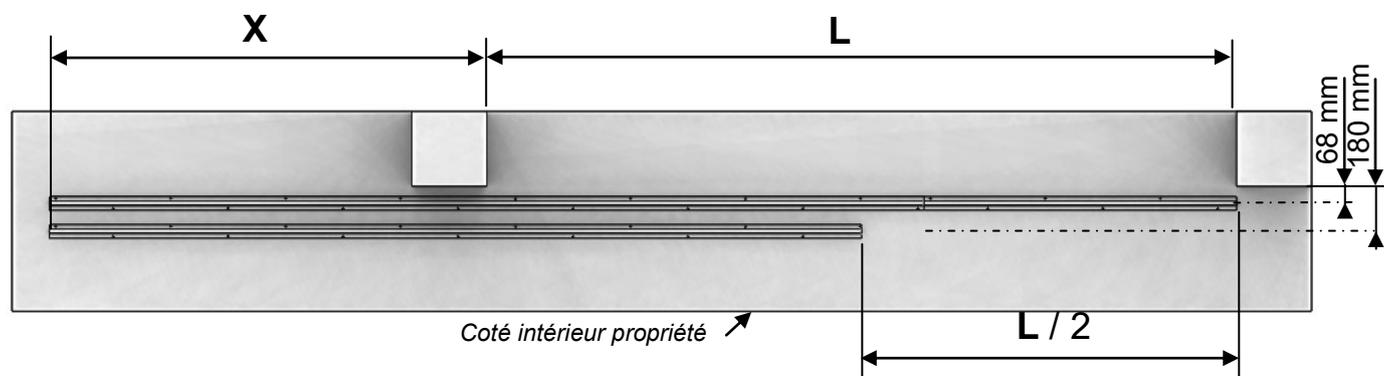


3.3 Mise en place des rails de roulement

(Schémas pour refoulement à droite)

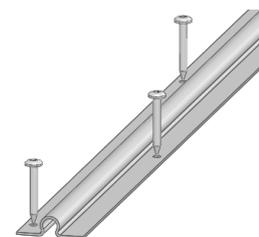
Positionner et fixer les rails de sol comme présenté ci dessous

L	3000	3500	4000
X	1570	1820	2070



Fixer les rails de roulement au sol (visserie non fournie : à adapter selon la nature du support).

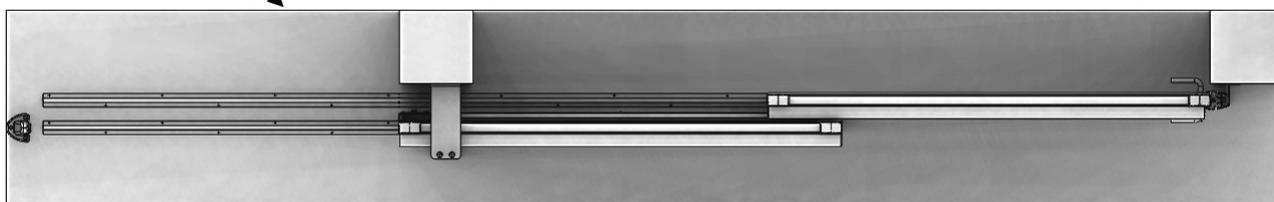
Si votre portail contient plusieurs rails, fixer les dans la continuité du premier.



(Schémas pour refoulement à droite)

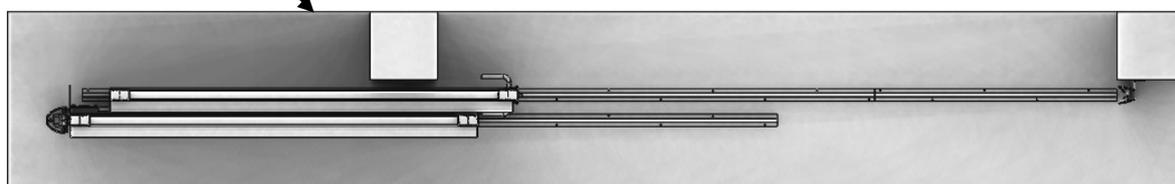
Coté extérieur propriété

FERMÉ



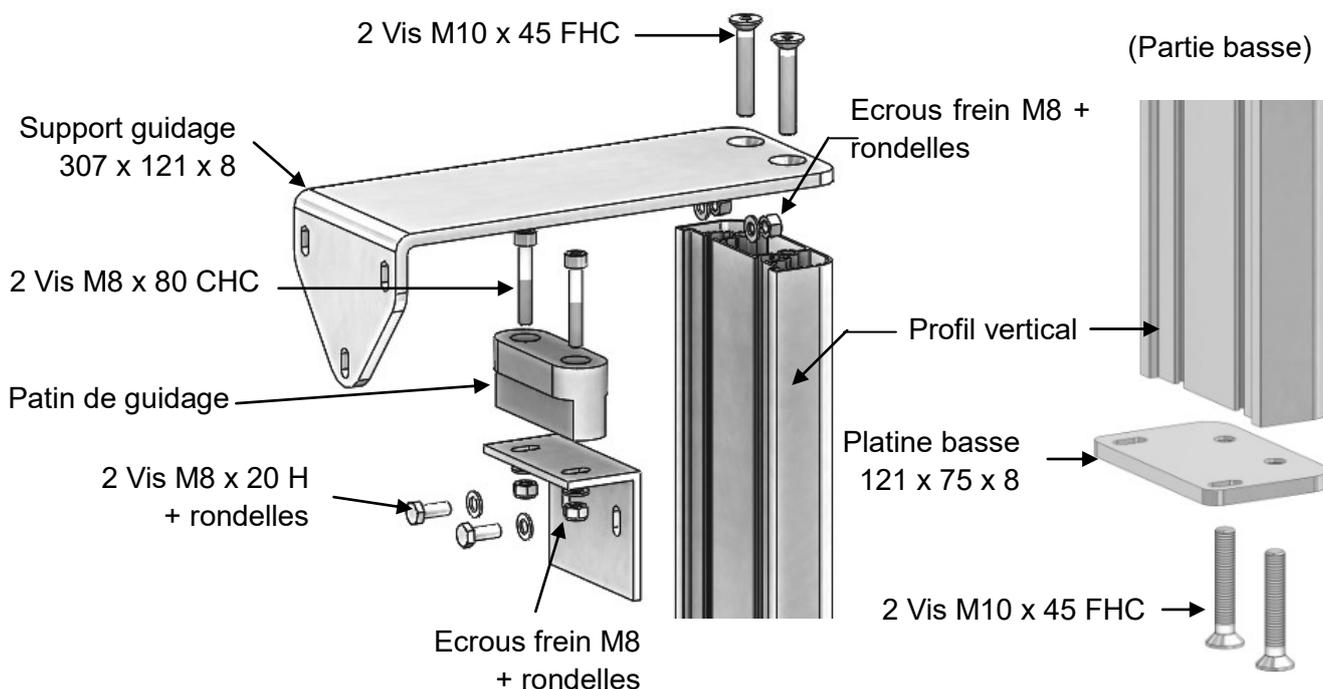
Coté extérieur propriété

OUVERT

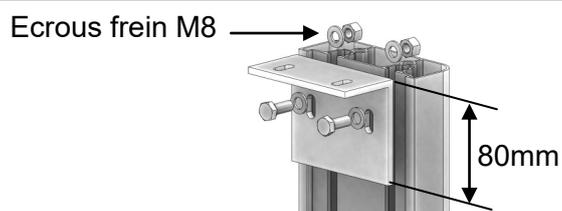


3.4 Mise en place de l'arche de guidage

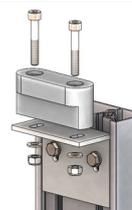
(Schémas pour refoulement à droite)



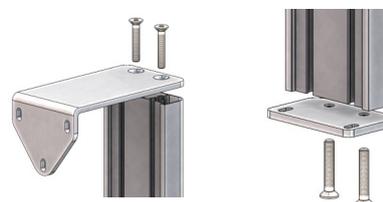
Insérer les écrous frein M8 et rondelles dans le profil vertical
 Viser provisoirement la cornière 80 x 50 x 5 à l'aide des 2 vis M8 x 20 H et des écrous et rondelles assemblés dans le profil vertical



Viser provisoirement le patin de guidage sur la cornière 80 x 50 x 5 à l'aide des vis M8 x 80 CHC et des écrous freins + rondelles



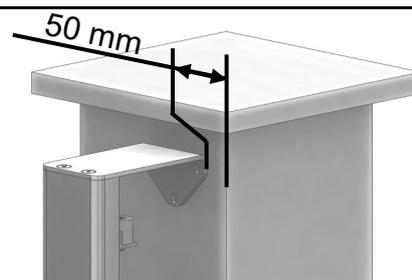
Viser le support guidage 307 x 121 x 8 et la platine basse 121 x 75 x 8 avec le profil vertical à l'aide des VIS M10 x 45 FHC .
 La partie de la platine basse avec les perçages oblongs doit être orientée vers le pilier.



L'axe du système de guidage doit se trouver à 50 mm du bord intérieur du pilier. Repérez la position des perçages sur le pilier et sur le sol.

Percer avec un foret adapté à vos chevilles de fixation (Vis non fournies).

Repositionner l'arche sur son emplacement puis fixez la contre le pilier.



4. POSE DU PORTAIL

(Schémas pour refoulement à droite)

4.1 identification des vantaux V1 & V2

V1 : VANTAIL 1

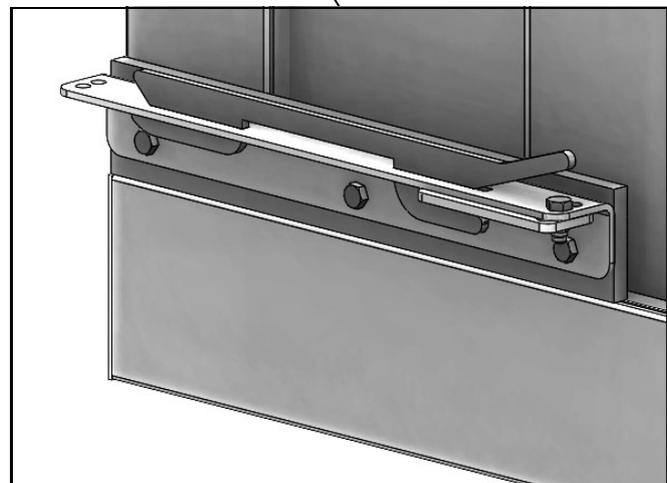
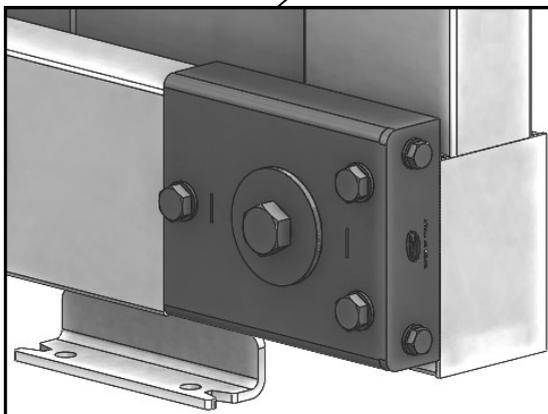
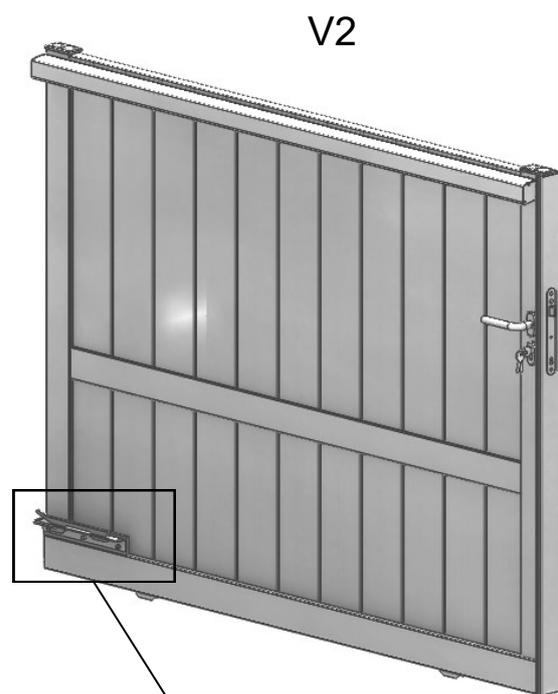
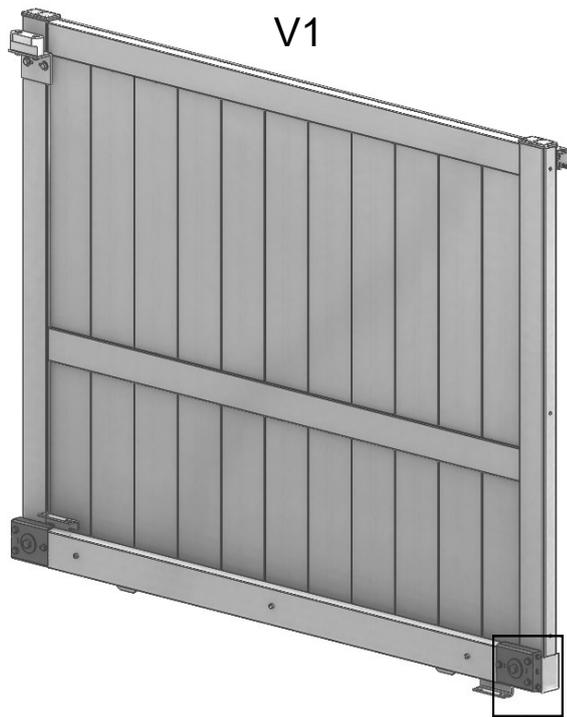
Vantail avec système câble

Vantail avec cornière + patin de guidage

V2 : VANTAIL 2

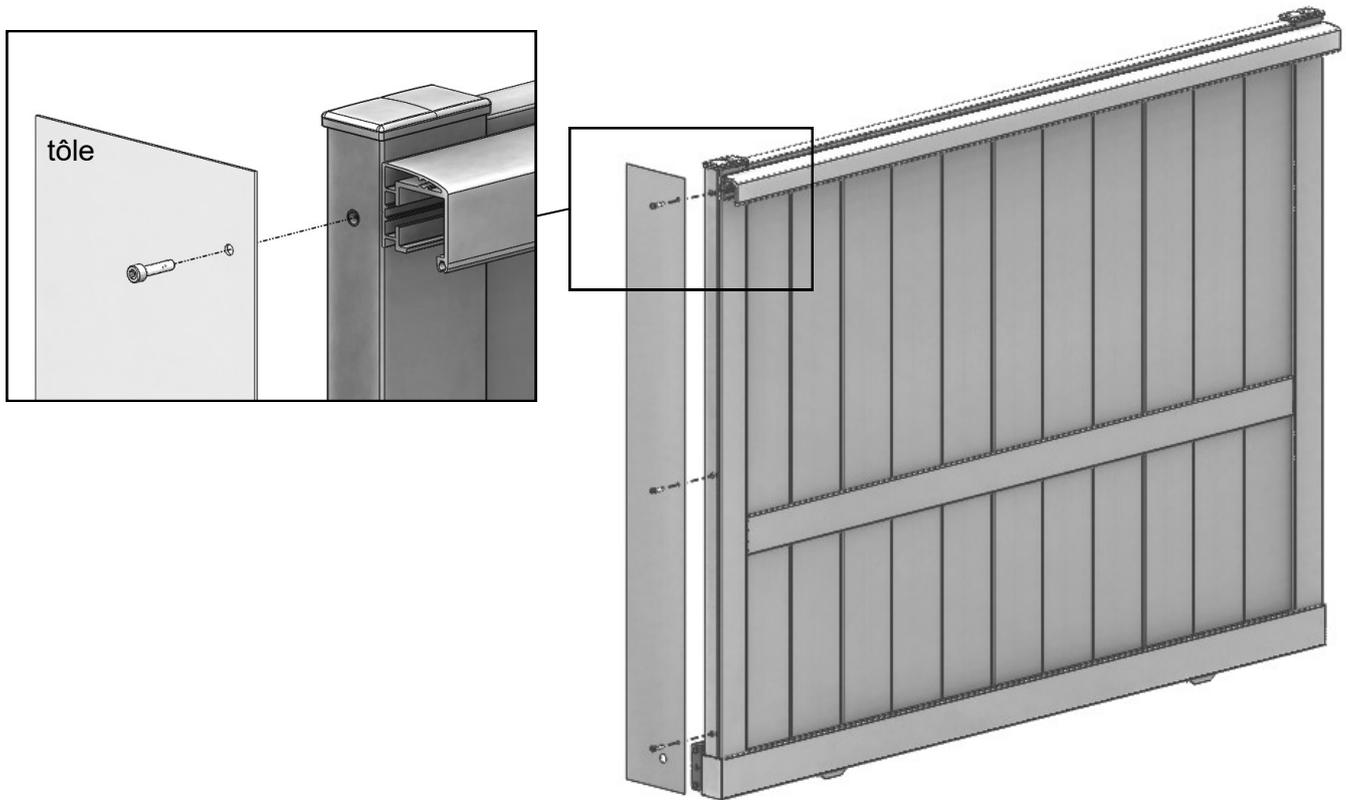
Vantail avec serrure

Vantail avec attelage rapide



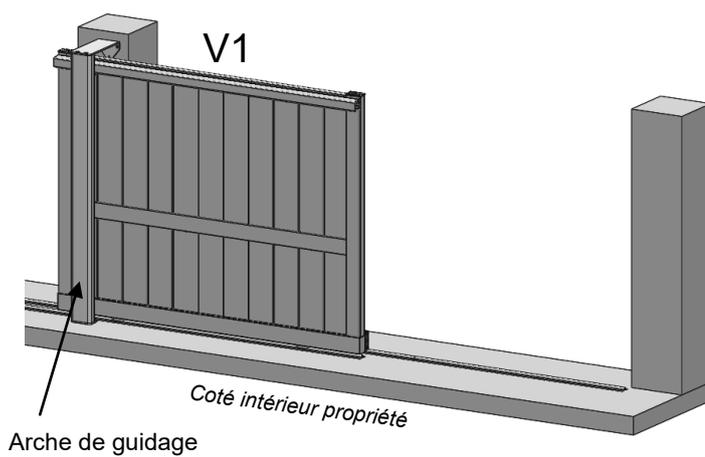
4.2 Montage du cache jour sur V1

Visser le cache jour à l'aide des vis CHC M6 x 25 comme présenté ci-dessous.

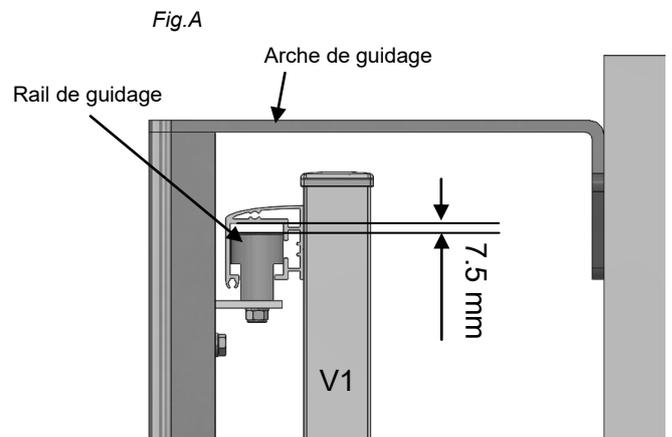


4.3 Montage de V1

Monter V1 comme présenté ci-dessous.



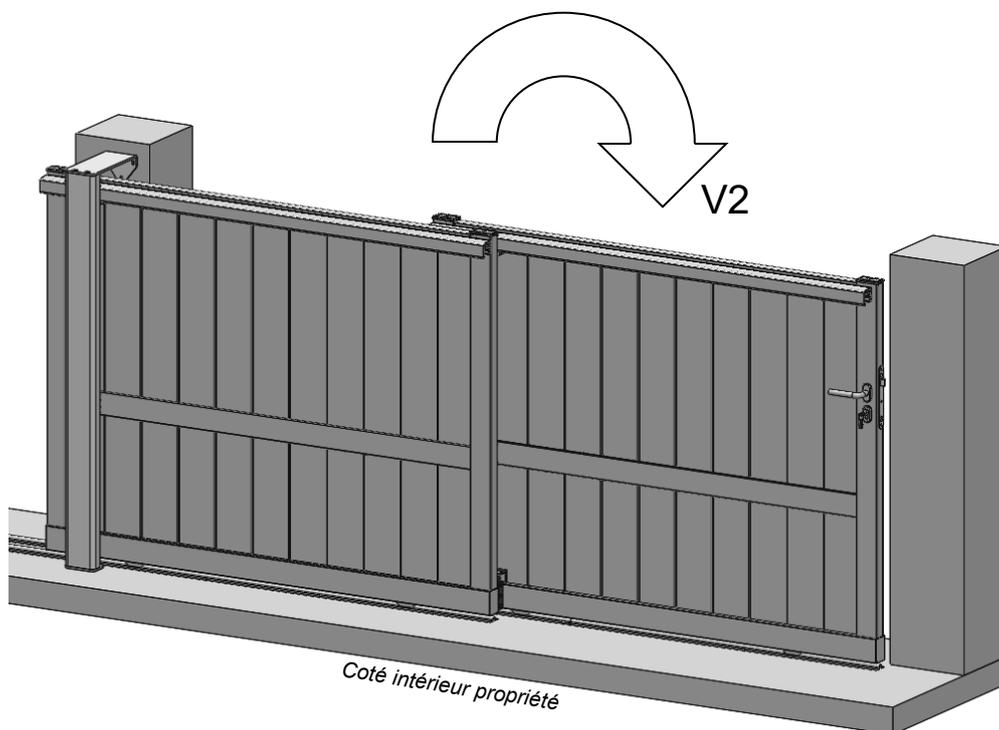
Positionner V1 et assembler le patin de guidage de l'arche de guidage dans le rail de guidage. (Fig.A)



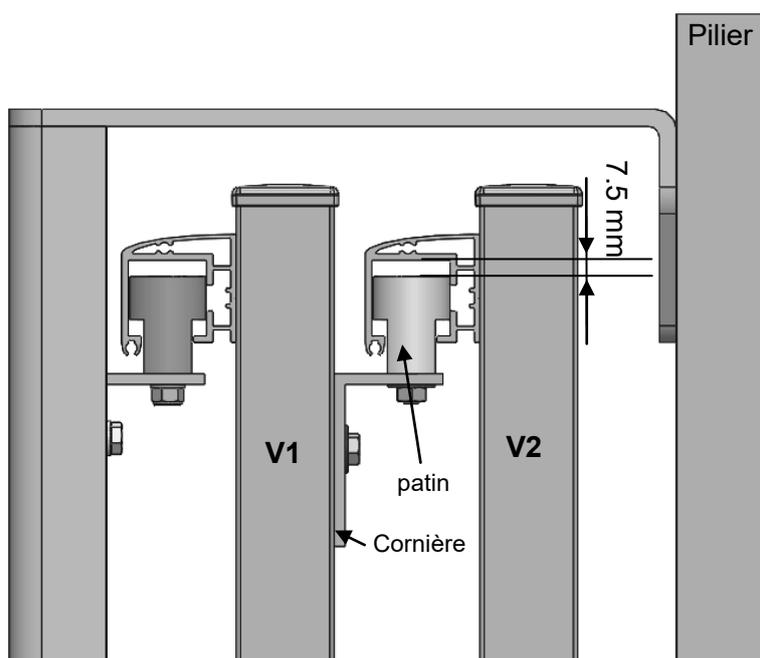
4.4 Montage de V2

(Schémas pour refoulement à droite)

Monter V2 comme présenté ci-dessous.



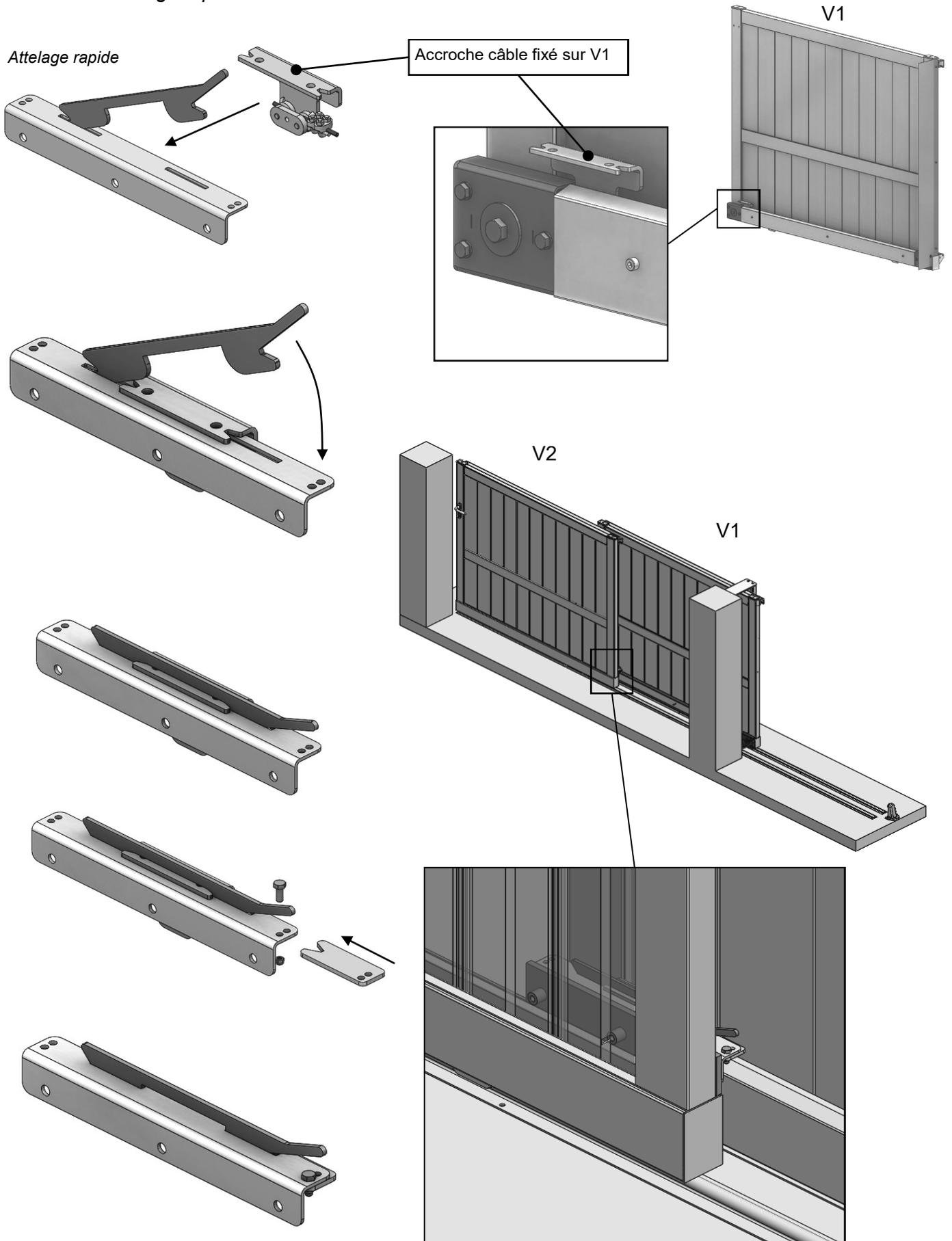
Une fois positionné sur le rail de roulement, insérer V2 dans l'ensemble cornière + patin de guidage .



4.5 Attelage rapide

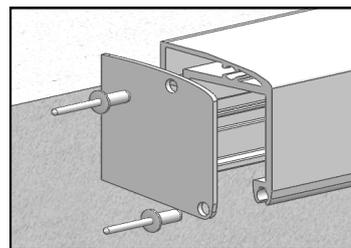
Assembler V1 & V2 à l'aide de l'attelage rapide comme présenté ci-dessous

Attelage rapide fixé sur V2



4.6 Mise en place des embouts

Fixer les embouts aux extrémités des rails de guidage à l'aide des rivets TP 4.8 x 12



4.7 Mise en place du profil de réception

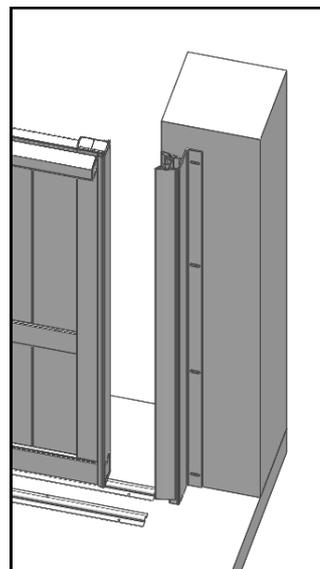
Pour pouvoir positionner la butée gâche, il faut que le portail soit en position fermé. Pour cela, centrez-le sur l'entre piliers et maintenez-le dans cette position.

Présenter la butée gâche dans sa position, le rail de roulement doit coïncider au profil butée gâche.

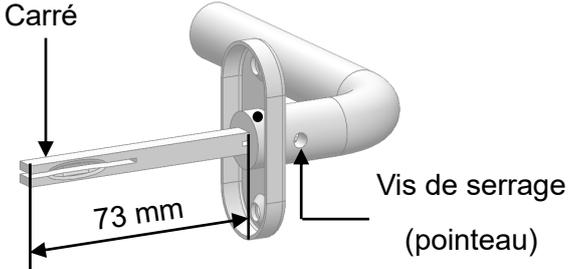
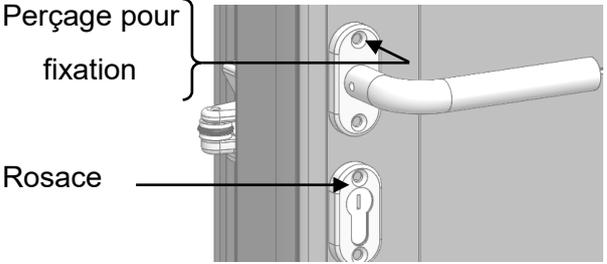
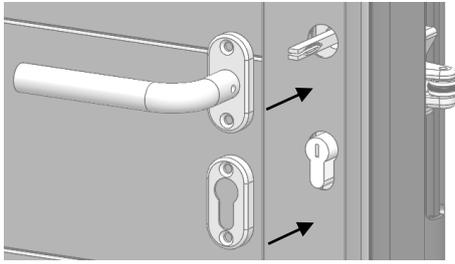
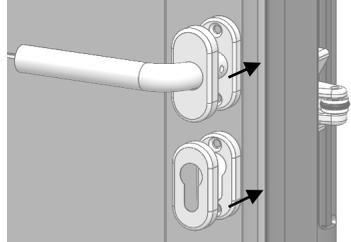
Positionner la butée d'aplomb, vérifier l'alignement des deux profils.

Repérer la position des perçages, puis percez-les au centre des trous oblongs pour pouvoir régler la fixation de la butée gâche.

Fixez-la sur le pilier (visserie non fournie, à adapter selon la nature du support).

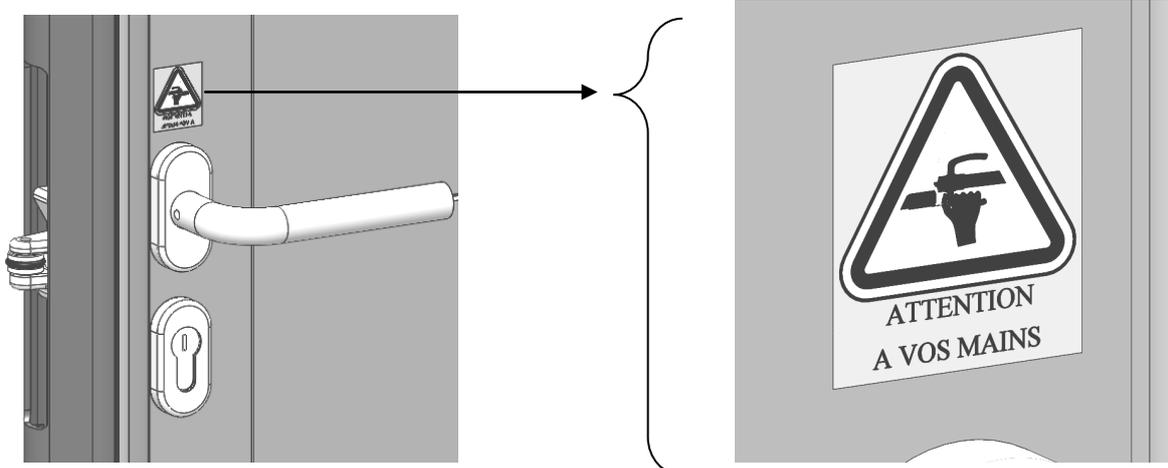


4.8 Montage des béquilles

<p>Fixer le carré dans la béquille à l'aide de la vis pointeau. Monter l'évidement, présent sur le carré, du côté de la vis de serrage. Pour que sa fixation soit idéale, le carré doit sortir de 73 mm de la béquille.</p> <p>Graisser la béquille pour qu'elle s'actionne sans résistance (au niveau du point noir ci-contre).</p>	
<p>Positionner l'ensemble précédemment monté dans la serrure. Mettre en place la rosace au niveau du cylindre.</p> <p>Fixer les pièces au portail avec les vis 3.9 x 19 auto perceuses fournies.</p>	
<p>Sur le même principe que l'étape précédente fixer la béquille (graissée) et la rosace de l'autre côté du portail.</p> <p>Penser à visser la vis pointeau.</p>	
<p>Pour finir, mettre en place les enjoliveurs pour cacher les vis de fixations.</p> <p>Veiller à bien les clipser sur leurs supports.</p>	



Par mesure de sécurité pour les utilisateurs, vous devez coller l'autocollant d'avertissement fourni dans l'équipement au-dessus des béquilles (côté extérieur).

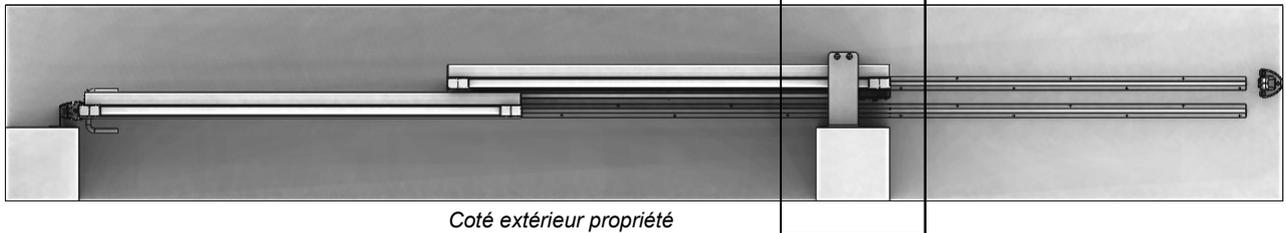


4.9 Fixation de l'attache câble au sol

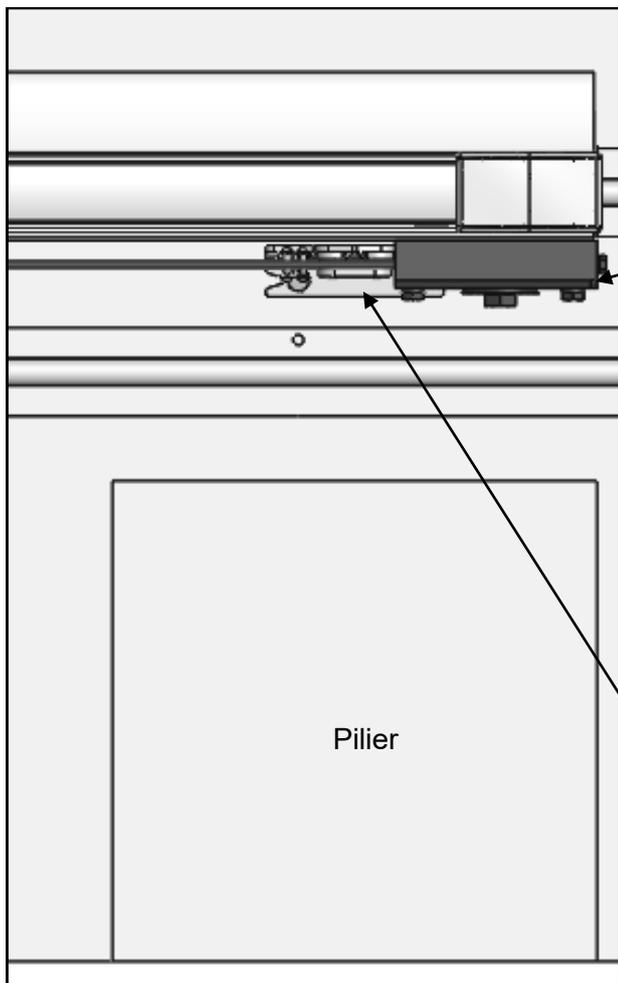


Positionner le couissant (V1 et V2) en position de fermeture et fixer l'attache câble au sol en butée avec le système à câble comme indiqué ci-dessous.

Vue de dessus



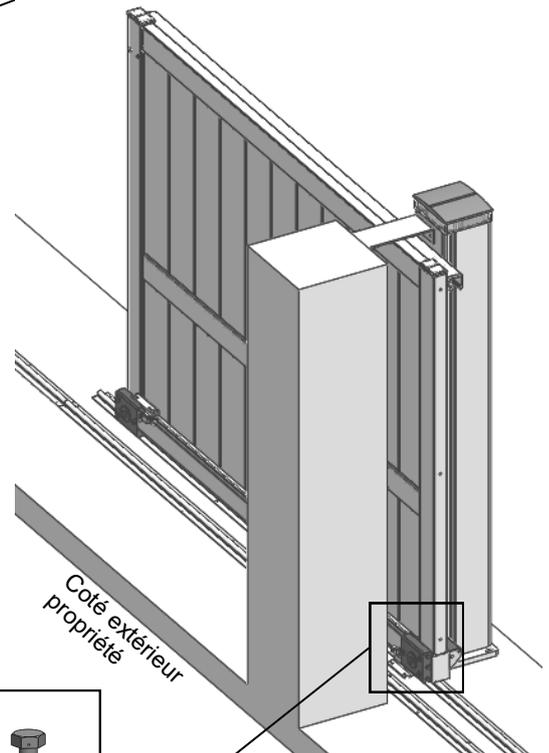
Coté extérieur propriété



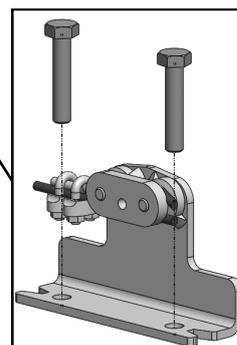
Système à câble

Pilier

Coté extérieur propriété

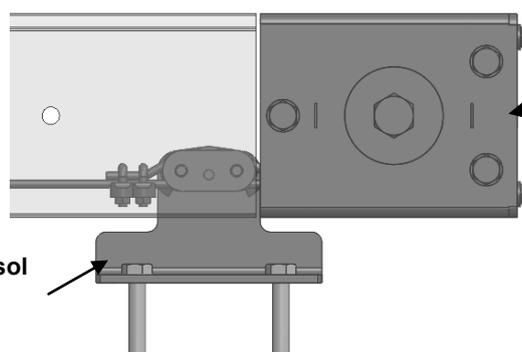


Coté extérieur propriété



attache câble au sol

(visseries non fournies)



Système à câble

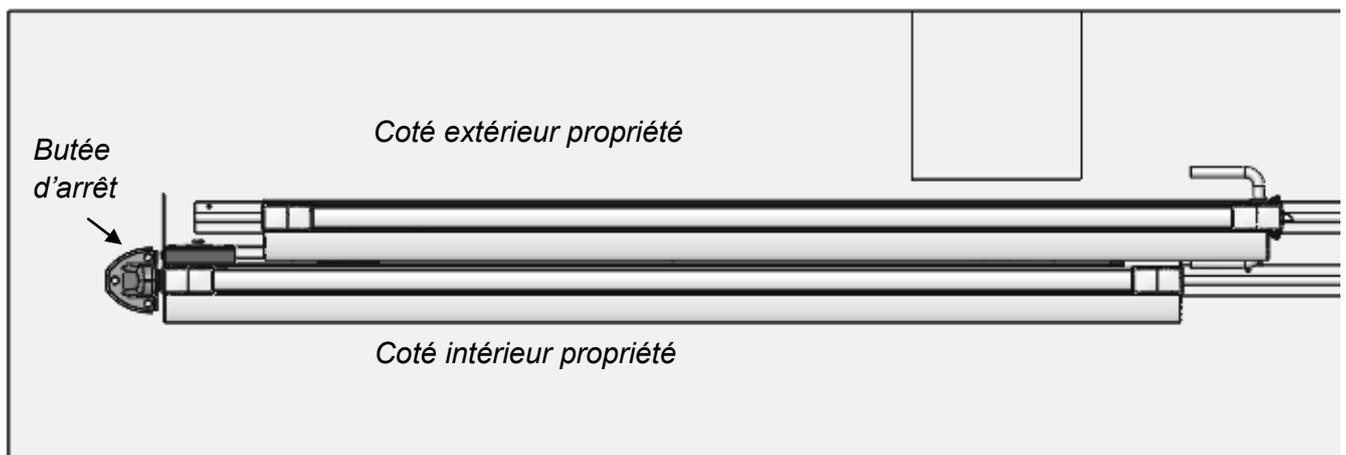
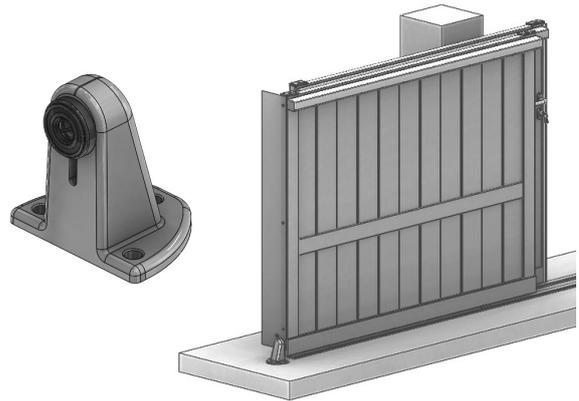
attache câble au sol

(visseries non fournies)

4.10 Mise en place de la butée d'arrêt

Ouvrir le portail coulissant en position finale afin de déterminer l'emplacement de la butée d'arrêt dans l'axe de V1 avant de la fixer (visserie non fournie).

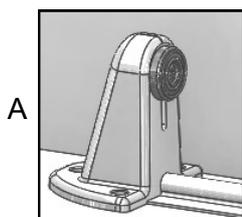
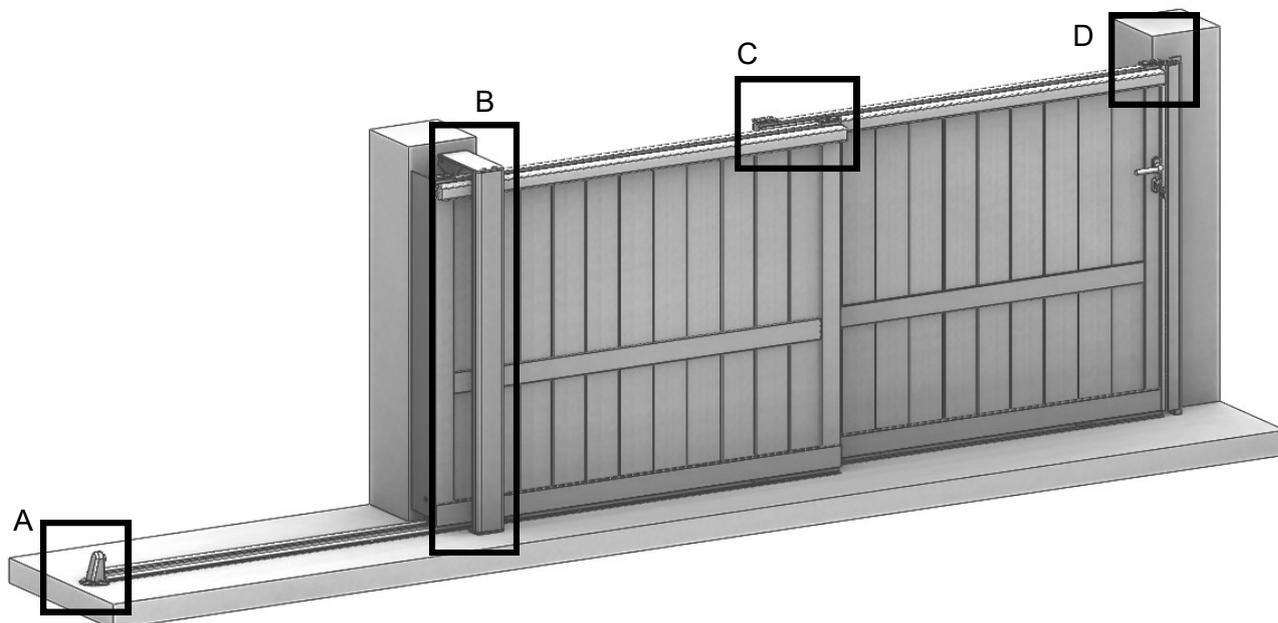
Positionner la butée en caoutchouc au centre de la traverse basse.



4.11 Zones à risques

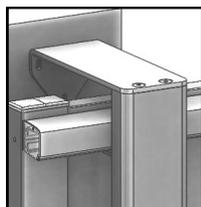
(Schémas pour refoulement à droite)

Un portail ayant pour fonction de s'ouvrir et de se fermer présente un mouvement pouvant créer un danger pour l'utilisateur qui, par nature, ne peut pas toujours être évité par la conception. Les portails coulissants installés présentent des zones à risques engendrant des dangers de coincement ou de cisaillement.



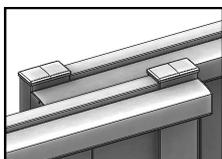
A

- Entre la butée d'arrêt et la traverse basse
- Entre les roues et les rails de roulement



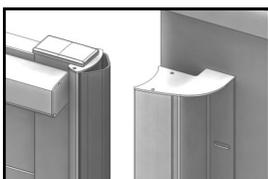
B

- Entre l'arche de guidage et les vantaux
- Entre l'arche de guidage et les rails de guidage



C

- Entre les 2 vantaux



D

- Entre les profils de réception

5. CONSEIL D'ENTRETIEN

Votre produit en aluminium doit être nettoyé 2 à 4 fois par an avec de l'eau, une éponge qui ne raye pas et un savon neutre (pH entre 5 et 8). Dans le cas où votre produit aluminium aurait des taches ou des grosses salissures, vous pouvez employer un solvant de type pétrole désaromatisé, white spirit, suivi d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant. Nous préconisons fortement l'utilisation de la mousse **COFRECO** pour l'entretien quotidien de votre portail.

Vérifier régulièrement l'état ainsi que le bon fonctionnement du portail et de ses accessoires (une fois par année au minimum, faire tous les contrôles : serrage des fixations, scellement...).

NB : Interdiction de boucher les extrémités basses des éléments des portails, portillons ou clôtures pour éviter tout risque d'éclatement des profils dus au gel.

6. GARANTIE

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication durant 2 ans : notre garantie comprend uniquement l'échange des parties détériorées sans aucune autre contrepartie (indemnité, frais de remplacement, transport).

La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure : pièce de roulement, serrure et butée, excepté la première année.

Cette garantie ne couvre pas les aléas causés par une négligence, à des chocs occasionnels ou accidentels ou des éclats dus à d'autres influences extérieures (transport, vents violents, etc...).

Toute garantie est exclue en cas d'altération de la peinture résultant des UV et/ou de la pollution.

La garantie ne s'applique pas au remplacement ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du produit, du non respect des instructions de protection ou de dégradations causées par un défaut d'entretien ou une utilisation incorrecte.

Automatisme :

Si toutefois, l'utilisateur décide d'automatiser son portail, il est impératif d'utiliser nos automatismes qui sont les seuls prévus pour motoriser nos installations et ainsi respecter la conformité CE.

En outre, si celui-ci décide d'utiliser un autre automatisme, nous ne prenons en charge aucune garantie, ni aucune responsabilité de conformité de l'installation. Tous nos portails automatisés sont testés avec nos automatismes.

Déclaration des Performances (DoP)

N° 0001 / RPC / 2018

1. Code d'identification unique du produit type : **DECO, ASPECT BOIS, TRADITION REVISITEE 70x45**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **Voir marquage CE**
3. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique NF EN 13241-1 : 2003+A1 : 2011.
Portail battant ou coulissant motorisé ou manuel, prévu pour les zones accessibles aux personnes et permettant l'accès en toute sécurité de véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux résidentiels.
4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
COFRECO SA, route de Lausanne BP169 25303 PONTARLIER Cedex
5. Nom et adresse du mandataire : **NON APPLICABLE**
6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **SYSTEME 3**
7. Identification de l'organisme notifié, tâche et certificats délivrés pour les produits couverts par une norme harmonisée.
L'organisme de contrôle notifié, NB 0679 Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a réalisé des essais type selon le système 3
Rapport technique N° : BV18-1252-A à D Rapport technique N° :BV07-312-D
Rapport technique N° : BV07-312-C Rapport technique N° :BV13-245 A à D
8. Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne : **NON APPLICABLE**
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances (NPD = Performance Non Déterminer)	Spécifications techniques harmonisées
Étanchéité à l'eau	NPD	
Dégagement de substances dangereuses	NPD	
Résistance à la charge due au vent	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Perméabilité à l'air	NPD	
Ouverture en toute sécurité	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Définition de la géométrie des composants du verre	NPD	
Résistance mécanique et stabilité	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Efforts de fonctionnement (pour les portails motorisés)	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	NPD	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 et sont conforme, si le produit est équipé des motorisations précédemment mentionnées BLIZZARD 24 V, MARENTEC COMFORT 860, COMPAS 24V, TWIST 200, ROLLER 24V. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Cyril SCHELL, responsable qualité**

Pontarlier, le 02 Octobre 2018

Signature :



Cyril SCHELL

Déclaration des Performances (DoP)

N° 0002 / RPC / 2018

- Code d'identification unique du produit type : **CONTEMPORAIN, ASPECT BOIS, TRADITION REVISITEE 85x45**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **Voir marquage CE**
- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique NF EN 13241-1 : 2003+A1 : 2011.
Portail battant ou coulissant motorisé ou manuel, prévu pour les zones accessibles aux personnes et permettant l'accès en toute sécurité de véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux résidentiels.
- Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
COFRECO SA, route de Lausanne BP169 25303 PONTARLIER Cedex
- Nom et adresse du mandataire : **NON APPLICABLE**
- Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **SYSTEME 3**
- Identification de l'organisme notifié, tâche et certificats délivrés pour les produits couverts par une norme harmonisée.
L'organisme de contrôle notifié, NB 0679 Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a réalisé des essais type selon le système 3
Rapport technique N° : BV18-1252 A à D Rapport technique N° :BV07-312-D
Rapport technique N° : BV07-312-C Rapport technique N° :BV13-245 A à D
- Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne : **NON APPLICABLE**
- Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances (NPD = Performance Non Déterminer)	Spécifications techniques harmonisées
Etanchéité à l'eau	NPD	
Dégagement de substances dangereuses	NPD	
Résistance à la charge due au vent	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Perméabilité à l'air	NPD	
Ouverture en toute sécurité	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Définition de la géométrie des composants du verre	NPD	
Résistance mécanique et stabilité	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Efforts de fonctionnement (pour les portails motoriser)	Réussie	NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011
Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	NPD	

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 et sont conforme, si le produit est équipé des motorisations précédemment mentionnées BLIZZARD 24 V, MARENTEC COMFORT 860, COMPAS 24V, TWIST 200, ROLLER 24V. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Cyril SCHELL, responsable qualité**

Pontarlier, le 02 Octobre 2018

Signature :



Cyril SCHELL

7. FICHE DE SUIVI (ENTRETIEN, MODIFICATIONS, MAINTENANCE)

Descriptif	Date	Nom et signature de l'intervenant